



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1682

Ilot Rognon – Installation de la Maison de l’Emploi et de la Formation (MDEF) et de la Mission Locale – 24, rue Etienne Rognon à Lyon 7e - Opération n° 07075592 - Lancement de l’opération et affectation d’une partie de l’autorisation de programme n° 2015-2, programme 00008

Direction de la Construction

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 DECEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 DECEMBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BERRA, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BLEY (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), M. TOURAIN (pouvoir à M. LE FAOU), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. BERNARD (pouvoir à Mme AIT MATEN)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BOUDOT

2015/1682 - ILOT ROGNON – INSTALLATION DE LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (MDEF) ET DE LA MISSION LOCALE – 24, RUE ETIENNE ROGNON A LYON 7E - OPERATION N° 07075592 - LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-2, PROGRAMME 00008 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Ilot Rognon – Installation de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) et de la Mission Locale ».

Par délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle intitulée « Aménagement Administration Générale 2015-2020 » n° 2015-2, programme 00008 « Aménagement Administration générale ».

Le projet soumis aujourd'hui à votre approbation concerne l'installation des services de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF), ainsi que la mission locale 7/8, actuellement installés dans un immeuble en location boulevard Vivier Merle, dans l'immeuble propriété de la Ville de Lyon, situé 24 rue Rognon à Lyon 7<sup>e</sup>, vacant suite au départ de Handicap International. Les personnels (64 personnes environ) seront regroupés en pôles de compétence mutualisés sur 4 niveaux sur une surface de 1 450 m<sup>2</sup>.

Au sens de la réglementation, l'établissement sera classé en ERP (Etablissement Recevant du Public) de 5<sup>e</sup> catégorie. Le projet intégrera :

- Une zone accueillant du public en rez-de-chaussée et partiellement au 1<sup>er</sup> niveau avec l'aménagement d'une zone d'accueil, d'une cyber-base, de box d'entretien et de salles de réunion.
- Une zone réservée aux employés de la MDEF et de la Mission Locale avec l'aménagement de bureaux, salle repas, zone détente, sanitaires.

Ainsi, les travaux envisagés concernent la redistribution de ces locaux avec :

- le changement de l'ensemble des revêtements sol/mur/plafond ;
- le remplacement des installations électriques ;
- la mise en place d'un système de sécurité incendie ;
- le remplacement des installations de chauffage ;

- la mise en place d'un système de ventilation (double flux avec CTA pour les salles des réunions et repas et VMC pour les zones sanitaires) ;
- la suppression de la colle amiantée du R+3 ;
- le remplacement de l'ascenseur ;
- d'une manière générale, la mise en sécurité et en accessibilité.

Le montant de l'opération est estimé à 1 840 000 € TDC. Ce montant comprend la subvention d'équipement de 90 000 € qui sera versée aux associations afin de leur permettre l'achat de mobilier et d'équipement correspondant à leurs besoins.

Au stade APD (avant projet définitif), l'opération est estimée à 1 840 000 € TTC (valeur décembre 2015) dont 90 000 € correspondant à la subvention d'équipement pour l'achat de mobilier et d'équipement). Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2 « Aménagement Administration Générale 2015-2020 », programme 00008.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction de la Construction.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2015/1725 du 17 décembre 2015 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis du Conseil du 7<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

### **DELIBERE**

1 – Le lancement de l'opération n° 07075592 «Ilot Rognon – Installation de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) et de la Mission Locale», est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-2 « Aménagement Administration Générale 2015-2020 », programme 00008.

2 – M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

3 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00008, AP n° 2015-2, opération n° 07075592 et imputée aux chapitres 20, 204,

21, 23 et autres, fonction 90, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2015 : 25 000 € ;
- 2016 : 1 525 000 € ;
- 2017 : 290 000 € (*dont 90 000 € correspondant à la subvention d'équipement pour l'achat de mobilier et d'équipement*).

4 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY